

LES OFFICIELS

■ Direction de l'Organisation :

Président d'Honneur : Gérard LORGEOUX

Président : Gabriel BERTHELOT
Vice-président, délégué à l'organisation : Patrick GUEGAN
Vice-président, délégué aux relations publiques : Christian JOSSO

Secrétaire Général Adjoint : Cédric JOSSO

Cilinstian 30330

Cédric BERTHELOT

Cédric JOSSO

Trésorière Général Adjoint : Cedric JOSSO

Trésorière Générale : Annie LE DAIN

Trésorier Général Adjoint : Jean-Yves AUDO

Responsable Hébergement - Restauration : Romain MORICE

Responsable Véhicules : Pascal MOREAU
Responsables Partenaires : Olivier LORGEOUX
Régis LAMOUR

Responsable Presse:
Responsable Technique:
Responsables Techniques Adjoints:

Damien DREAU
Bernard CATEL
Dominique LORIC
Emile LE GALLIC

Responsable Classements : Henri LE BRAS
Jean-Michel MOREAC

Responsables Animation et Village Partenaires : Christophe LE DASTUMER

Gaël GICQUEL Hervé AUDO

Eric PUREN

■ Direction de la Course :

Directeur de l'Epreuve : Gabriel BERTHELOT
Directeur de l'Organisation : Patrick GUEGAN

Président du Jury : Giuseppe BALDI (ITALIE)
Commissaires Titulaires : Jérôme LAPPARTIENT
Thierry GOUVENOU

Juge à l'Arrivée : Daniel CHEVRIAUX
Chronométreurs Officiels : Lucien ARGALON

Commissaires Moto : Damien QUILLIVIC Philippe CESCATTI

Infos Course : Joël GUILLO

Moto-Infos : L'ECHAPPEE

Ardoisier : Emile LE GALLIC

Régulateur : Anne MASSE

Médecin : Anne LE MOING

Organisation:

Animateurs officiels : Didier LE BOTMEL

Philippe LE MAIRE Christian JOSSO MATSPORT

Photo-finish - Classements : MATSPORT

Juge Classements Grimpeur - SI : Julien GLOAGUEN

Secrétariat Permanence : Céline BERTHELOT

Dany BOURVELLEC Liaisons radios : L'ECHAPPEE

Sécurité de l'épreuve : GENDARMERIE NATIONALE

ABEC

Compte-tours arrivée : Jean-Yves AUDO

Voitures Assistance Neutres (3): L'ECHAPPEE (2), BCM CONSTRUCTIONS

Ambulances: Ambulances Pierre RAULT



LES ETAPES

Samedi 8 mai : ➤ LANGUIDIC - REGUINY

Dimanche 9 mai : ➤ REGUINY - NAIZIN (Contre la montre individuel)

> PLUMELIAU - LOCMINE

Le Trophée Centre Morbihan est organisé

En partenariat avec :

































Avec le concours de :

















Remerciements à :

- Le Comité des fêtes de Réguiny, de Moustoir-Ac, de Radenac et l'Amicale des écoles publiques de Naizin.
- Les Ambulances Rault
- ♣ L'Association des Motards : ABEC
- L'Olympic Cycliste de Locminé



REGLEMENT GENERAL

Article 1: Présentation

Inscrit au calendrier UCI, le 17^e TROPHEE CENTRE MORBIHAN, classé 2.1 MJ, est organisé par l'association du Trophée Centre Morbihan, sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Il se dispute les 8 et 9 mai et comprend 3 étapes : deux étapes en ligne et un contre la montre individuel.

Article 2: Participation

Le TROPHEE CENTRE MORBIHAN est ouvert aux coureurs juniors (17/18 ans). Cette épreuve sera disputée par équipes de 5 coureurs de sélections nationales, régionales, départementales, de pôles espoirs et de clubs, c'est-à-dire les autres structures selon l'art. 2.1.003 et 2.1.008 du règlement UCI.

Article 3: Permanence

La permanence d'accueil, où les responsables d'équipes licenciés doivent confirmer les partants, se déroulera à la Maison des Associations à Locminé le <u>vendredi 7 mai de 15 h 00 à 17 h 00</u> précises.

La réunion des directeurs sportifs, en présence des membres du collège des commissaires et de la direction générale de l'organisation, est fixée <u>le vendredi 7 mai à 18 h 00 à la Maison des Associations à Locminé</u>.

La présentation officielle des équipes aura lieu le vendredi 7 mai à 20 h 00 à la salle des fêtes de Languidic. Cette dernière obligatoire fera l'objet d'un communiqué spécial de l'organisation.

Article 4: Radio-Tour

Les informations courses seront émises sur la fréquence "Radio Tour" : 157.5750

Article 5 : Classement Général Individuel au Temps

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés par les chronométreurs dans chacune des étapes, en tenant compte des pénalités éventuelles (article 2.6.014).

En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les centièmes de seconde enregistrés lors du contre la montre individuel sont réincorporés dans le temps total pour départager les coureurs ex aequo. En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée (article 2.6.015).

Le leader du classement général individuel au temps porte un maillot jaune.

Article 6 : Classement Général Individuel aux Points

Le classement général individuel aux points est établi par l'addition des points attribués à l'arrivée de chacune des 3 étapes, selon la cotation suivante :

- Pour les 2 étapes en ligne, respectivement du 1^{er} au 15^e : 25 20 16 14 12 10 9 8 7 6 5 4 3 2 et 1 points.
- Pour l'étape contre la montre, respectivement du 1^{er} au 10^e : 10 9 8 7 6 5 4 3 2 et 1 points.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1. Nombre de victoires d'étapes
- Classement général individuel au temps.

Pour figurer au classement général individuel aux points, les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Centre Morbihan.

Le leader du classement général individuel aux points porte un maillot vert.



Article 7 : Classement Général par Equipes

Le classement par équipes de chaque étape s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe, en tenant compte des pénalités éventuelles. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition du classement par équipes de chaque étape. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1. Nombre de premières places dans le classement par équipes d'étape
- Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes d'étape

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

Article 8 : Classement Général Individuel du "Meilleur Grimpeur"

Le classement du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte. La cotation des points sera celle mentionnée :

Côtes de 1^e catégorie : 8 - 6 - 4 - 2 - 1 aux 5 premiers Côtes de 2^e catégorie : 6 - 4 - 2 - 1 aux 4 premiers

En cas d'égalité au classement général individuel du Meilleur Grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1. Nombre de premières places dans les côtes de 1e catégorie
- 2. Nombre de premières places dans les côtes de 2^e catégorie
- 3. Classement Général Individuel au Temps

Pour figurer au classement général individuel du "Meilleur Grimpeur", les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Centre Morbihan.

Le leader du classement général individuel du "Meilleur Grimpeur" porte un maillot blanc à pois rouges.

Article 9 : Classement Général Individuel du "Dolmen" - Sprint Intermédiaire

Le classement du Dolmen s'obtient par l'addition des points attribués à chaque sprint intermédiaire. La cotation des points sera celle mentionnée : 5 - 3 - 2 et 1 aux 4 premiers de chaque sprint intermédiaire.

En cas d'égalité au classement général individuel du "Dolmen", il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1. Nombre de premières places dans les sprints intermédiaires
- 2. Nombre de deuxièmes places dans les sprints intermédiaires
- 3. Nombre de troisièmes places dans les sprints intermédiaires
- 4. Classement Général Individuel au Temps

Pour figurer au classement général individuel du "Dolmen", les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Centre Morbihan.

Le leader du classement général individuel du "Dolmen" porte un maillot blanc.

Article 10 : Classement Général Individuel du "Meilleur Jeune"

Le classement général individuel du "Meilleur Jeune" est établi pour les juniors 1^{re} année (17 ans) suivant le classement général individuel au temps.

Le leader du classement général individuel du "Meilleur Jeune" porte un maillot bleu.



Article 13 : Classement Général du "Combiné"

Le classement général individuel du combiné s'obtient par l'addition des points enregistrés à chaque étape dans les différents classements individuels selon les barèmes établis :

- Classement de chaque étape : 10 6 4 2 1 points aux 5 premiers
- Classement Sprint Intermédiaire de l'étape (1^e et 3^e étape) : 10 6 4 2 1 points aux 5 premiers.
- Classement Meilleur Grimpeur de l'étape (1è et 3e étape) : 10 6 4 2 1 points aux 5 premiers.

En cas d'égalité, il est fait appel au classement général individuel au temps.

Pour figurer au classement général individuel du "Combiné", les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Centre Morbihan.

Le leader du classement général individuel du "Combiné" porte un maillot rouge.

Article 12: Contre La Montre Individuel

L'ordre des départs du contre la montre sera déterminé par la place occupée au classement général individuel au temps à l'issue de la 1^e étape, le dernier coureur classé partant le premier. L'horaire du premier coureur sera calculé de façon à ce que le dernier coureur parte à 11 h 00. Les départs se feront toutes les minutes sauf pour les 10 derniers partants où les départs se feront toutes les 2 minutes.

Article 13: Délai d'élimination

Il est accordé un délai d'arrivée établi sur le temps du vainqueur augmenté de 10 % pour les étapes en ligne et de 25 % pour le contre-la-montre individuel. Toute situation d'exception peut être tranchée par le collège des commissaires après consultation de la direction de l'organisation.

Article 14: Protocole

A l'issue de chaque étape, doivent se présenter au protocole dans les 5 minutes après l'arrivée :

- les 3 premiers de l'étape
- le leader du classement général individuel au temps
- le leader du classement général individuel aux points
- le leader du classement général individuel du "Meilleur Grimpeur"
- le leader du classement général individuel du "Dolmen"
- le leader du classement général individuel du "Meilleur Jeune"
- le leader du classement général du "Combiné"
- l'équipe leader du classement par équipe

Ordre des maillots en cas de cumul lors des différents classements :

- a) Maillot jaune (classement général individuel au temps),
- b) Maillot vert (classement général individuel aux points),
- c) Maillot blanc à pois rouges (classement général individuel du "Meilleur Grimpeur"),
- d) Maillot blanc (classement général individuel du "Dolmen"),
- e) Maillot bleu (classement général individuel du "Meilleur Jeune").
- f) Maillot Rouge (classement général du "Combiné")

Article 15: Contrôle Antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage aura lieu dans le local réservé à cet effet, près de la ligne d'arrivée (cf. plan de la zone d'arrivée des différentes étapes).

Article 16: Prix

Voir détail des prix ci-joint dans le guide technique.

Article 17 : Pénalités

Les pénalités sont conformes au règlement de l'U.C.I.



VENDREDI 7 MAI 2010

15 h 00 - 17 h 00 : Ouverture de la permanence à la Maison des Associations

à Locminé : Accueil des équipes.

Confirmation des partants. Pose des équipements Radio.

18 h 00 : Réunion des Directeurs Sportifs en présence de la Direc-

tion de l'épreuve et du Collège des Commissaires.

18 h 30 : Restauration des équipes sur le lieu de l'hébergement

20 h 00 : Présentation des équipes à la salle des fêtes de Languidic.

Cette dernière obligatoire fera l'objet d'un communiqué de

l'organisation.

SAMEDI 8 MAI 2010

1^e ETAPE : LANGUIDIC - REGUINY

102,900 km

10 h 00 - 11 h 00 : Permanence : Maison des Associations à Locminé.

10 h 30 : Réunion des pilotes en présence de la direction de

l'épreuve et du jury des commissaires à la Maison des As-

sociations.

A partir de 10 h 30 : Restauration des équipes sur le lieu de l'hébergement

11 h 00: Restauration des officiels au restaurant l'Argoat.

13 h 00 : Départ de Locminé en direction de Languidic.

14 h 00 : Appel des concurrents par équipes. Contrôle des dévelop-

pements par équipes. Signature des coureurs.

14 h 30 : Départ de la 1^e étape Languidic - Réguiny en présence de

la Municipalité, des autorités locales et des invités.

16 h 20 : Arrivée sur le circuit de Réguiny,

Premier passage sous la banderole pour parcourir 5 fois un

circuit long de 6,100 km.

17 h 05 : Arrivée des coureurs.

Dérivation des voitures des Directeurs sportifs

(400 m avant la ligne d'arrivée, à gauche après l'église).

17 h 10: Protocole officiel

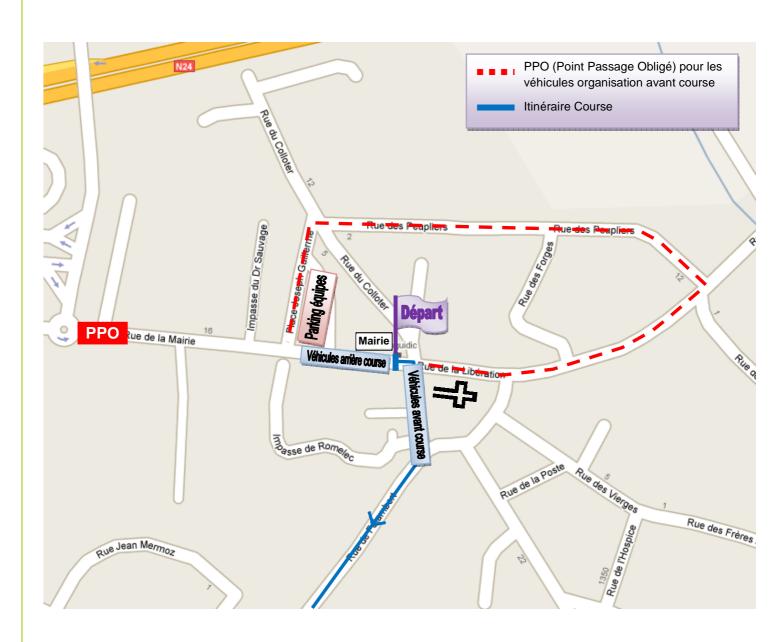
Permanence d'arrivée : Mairie

Salle de Presse : Mairie Contrôle médical : Mairie

19 h 15 à 20 h 00 : Restauration des équipes sur le lieu de l'hébergement



ZONE DE DEPART LANGUIDIC





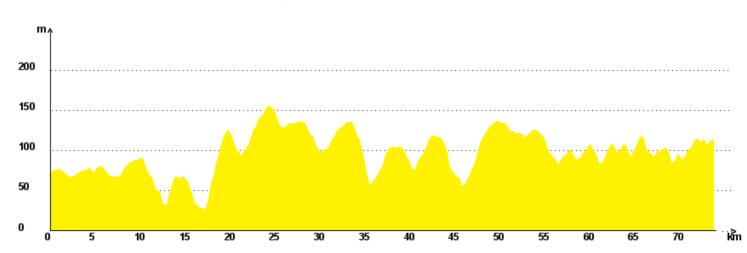
LANGUIDIC - REGUINY

Route	Itinéraire	Km parcourus	Km à parcourir	Horaires Passage	
				40 km/h	42 km/h
	LANGUIDIC, Départ fictif rue de la mairie				
	Neutralisation de 1,300 km				
	LANGUIDIC, Départ réel panneau sortie Languidic	0.000	102.900	14:30	14:30
D158 - C	St-Etienne	0.300	102.600	14:30	14:30
C - D724	Pont-Er-Pache (à droite)	2.900	100.000	14:34	14:34
D724	Manégolern	4.100	98.800	14:36	14:35
D724	LANGUIDIC, entrée d'agglomération	5.100	97.800	14:37	14:37
D724	Rond-point de Rimpar (à gauche, direction Plouay)	5.800	97.100	14:38	14:38
D724	Passage sur la N24 (tout droit)	6.200	96.700	14:39	14:38
D102	Fétan Guine (à droite, direction Bubry)	13.500	89.400	14:50	14:49
D102	Sebrevet	15.100	87.800	14:52	14:51
D23	Carrefour D23/D159 - Bubry/Quistinic (à droite)	15.800	87.100	14:53	14:52
D159	Kermoizan	19.100	83.800	14:58	14:57
D159	QUISTINIC, rue d'Hennebont avant l'église 2° Cat	21.300	81.600	15:01	15:00
	QUISTINIC, église (à gauche)	21.500	81.400	15:02	15:00
D159	Keramour (à droite, puis à gauche)	23.100	79.800	15:04	15:03
D3	BUBRY, centre-ville (à droite, direction Melrand)	28.600	74.300	15:12	15:10
D2	MELRAND, rue de la Madeleine avant l'église	34.600	68.300	15:21	15:19
D2	Kergost, Carrefour D1/D2 (à droite)	39.300	63.600	15:28	15:26
D1	Castennec	42.300	60.600	15:33	15:30
D1	ST NICOLAS LES EAUX	44.400	58.500	15:36	15:33
D1	St Nicodème au Lieu-dit Le Cloitre	46.700	56.200	15:40	15:36
D1	Port Arthur (passage sous la D768)	48.300	54.600	15:42	15:39
D1	PLUMELIAU, entrée d'agglomération	49.400	53.500	15:44	15:40
D1	PLUMELIAU, église (à gauche après la Mairie)	50.600	52.300	15:45	15:42
D203	Kermaux	55.400	47.500	15:53	15:49
D203	MOUSTOIR-REMUNGOL (à droite, direction Naizin)	58.200	44.700	15:57	15:53
D203	Kerroux (Rond-point tout droit et passage sous la D767)	58.800	44.100	15:58	15:54
D203	NAIZIN, entrée d'agglomération	63.500	39.400	16:05	16:00
D203	NAIZIN, salle des fêtes (à gauche)	64.200	38.700	16:06	16:01
D203	NAIZIN, rond-point tout droit puis à droite direction Réguiny	64.500	38.400	16:06	16:02
D203	Le Crano	70.300	32.600	16:15	16:10
D203	REGUINY, entrée d'agglomération	71.000	31.900	16:16	16:11
D203	Rue St Clair (à droite), Rue du Chanoine Martin (à gauche)	71.300	31.600	16:16	16:11
	Rue de la Fontaine, église (à gauche)	72.100	30.800	16:18	16:13
	REGUINY, église entrée sur le circuit final	72.100	30.800	16:18	16:13
	5 tours de 6,1 km à effectuer	72.400	30.500	16:18	16:13
	1 ^{er} Passage sur la ligne d'arrivée				
	2 ^e Passage sur la ligne d'arrivée	78.500	24.400	16:27	16:22
	3 ^e Passage sur la ligne d'arrivée	84.600	18.300	16:36	16:30
	4 ^e Passage sur la ligne d'arrivée	90.700	12.200	16:46	16:39
	5 ^e Passage sur la ligne d'arrivée	96.800	6.100	16:55	16:48
	ARRIVEE jugée Rue Guy Ropartz	102.900	0.000	17:04	16:57



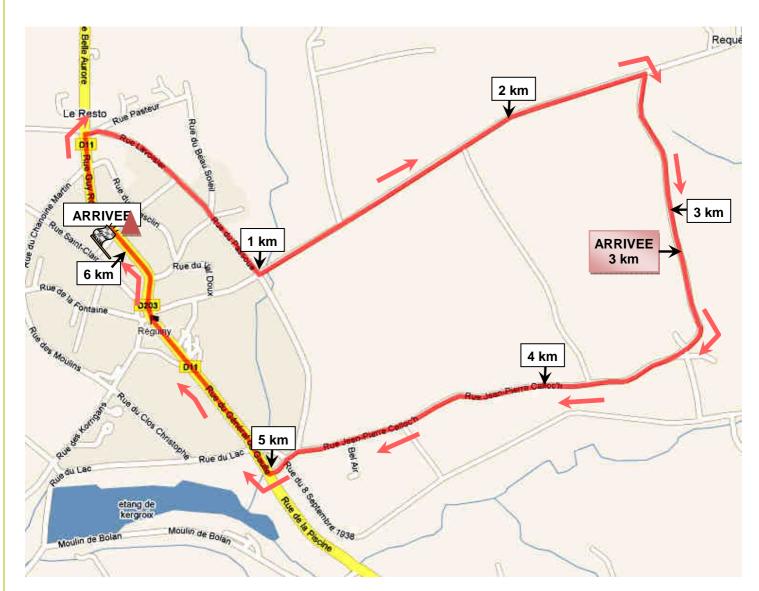
LANGUIDIC - REGUINY ITINERAIRE

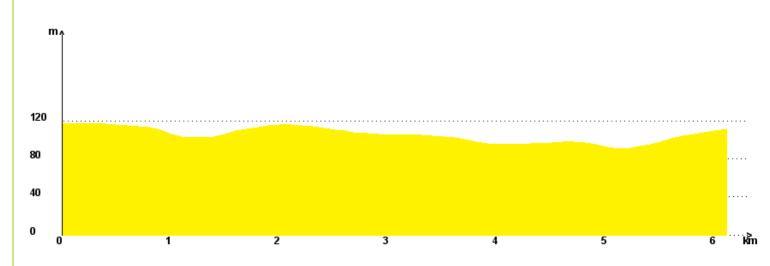






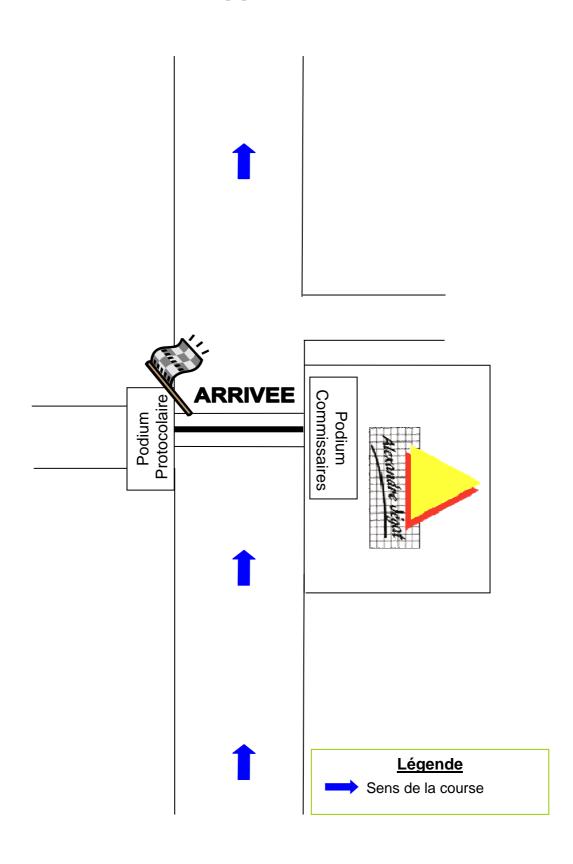
CIRCUIT FINAL DE REGUINY (6,100 km)







ZONE D'ARRIVEE REGUINY





2^e ETAPE:

REGUINY - NAIZIN CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL

7,200 Km

8 h 00 : Réception des équipes, des officiels et des suiveurs devant la

caserne des Pompiers de Réguiny.

8 h 40 : Appel du premier coureur (voir ordre de départ).

8 h 45 : Départ de la voiture ouvreuse officielle.

8 h 50 : Départ du premier coureur.

11 h 00 : Départ du dernier coureur.

11 h 15: Compétition terminée

Protocole officiel

Permanence d'arrivée : Mairie Salle de Presse : Salle de l'Amicale Douches - Vestiaires : Terrain des Sports

Contrôle médical : Ecole Maternelle

A partir de 11 h 00 : Restauration Equipes et Officiels : Salle des Fêtes

Pendant le repas, proclamation des résultats du contre-la-montre.

Parcours du contre-la-montre:

Départ : Devant la caserne des Pompiers de Réguiny

D203, Place de Cui, Le Crano, La Motten, Le Rohalet, Porhman, La Villeneuve,

NAIZIN, traversée de la D180 et D17 Arrivée : Devant la mairie de Naizin

SECURITE : Chaque coureur sera accompagné d'un véhicule (moto, voiture).

Des signaleurs seront présents à toutes les intersections.

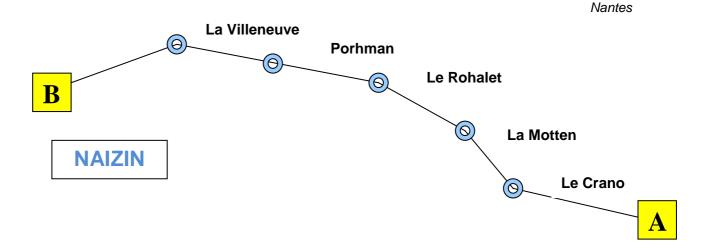
Bien entendu la circulation sera interdite de 8 h 30 à 11 h 30

dans le sens NAIZIN-REGUINY.



Deuxième étape :

Epreuve contre la montre Réguiny - Naizin Lorient



REGUINY

Loudéac

Vannes

N 165 vers

<u>Légendes</u>:

A Départ du CLM

Départ du 1^{er} coureur à 8 h 50 devant la caserne des pompiers

Arrivée du CLM
Devant la mairie

Arrivée du dernier Coureur à 11 h 15

Circuit libre à 11 h 30

NAIZIN

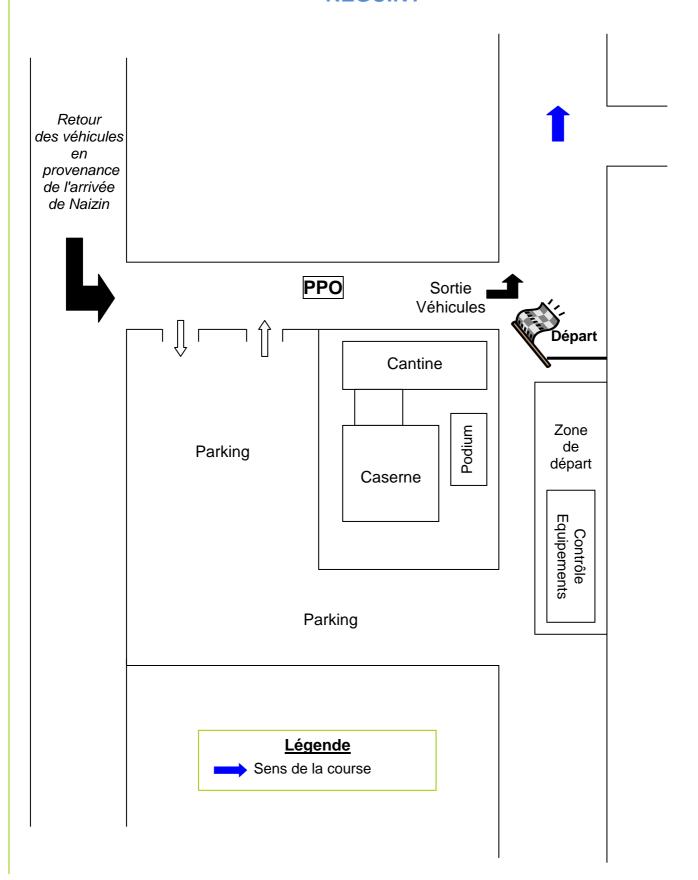
Restauration : Salle des Fêtes

Permanence : Mairie

Presse: Mairie

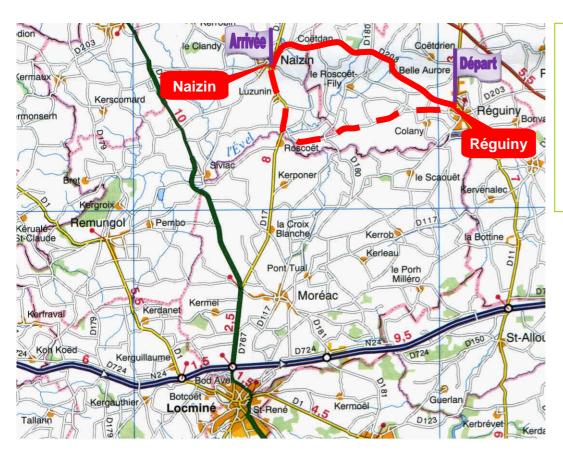


ZONE DE DEPART DU CONTRE LA MONTRE REGUINY





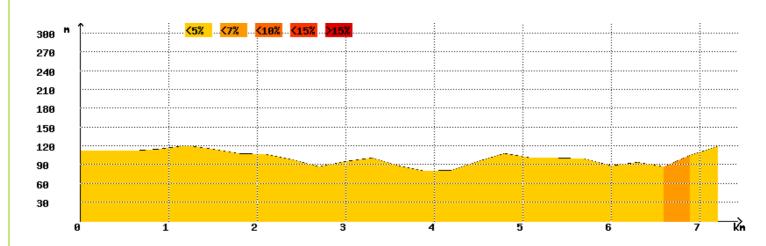
REGUINY – NAIZIN CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL



Légende :

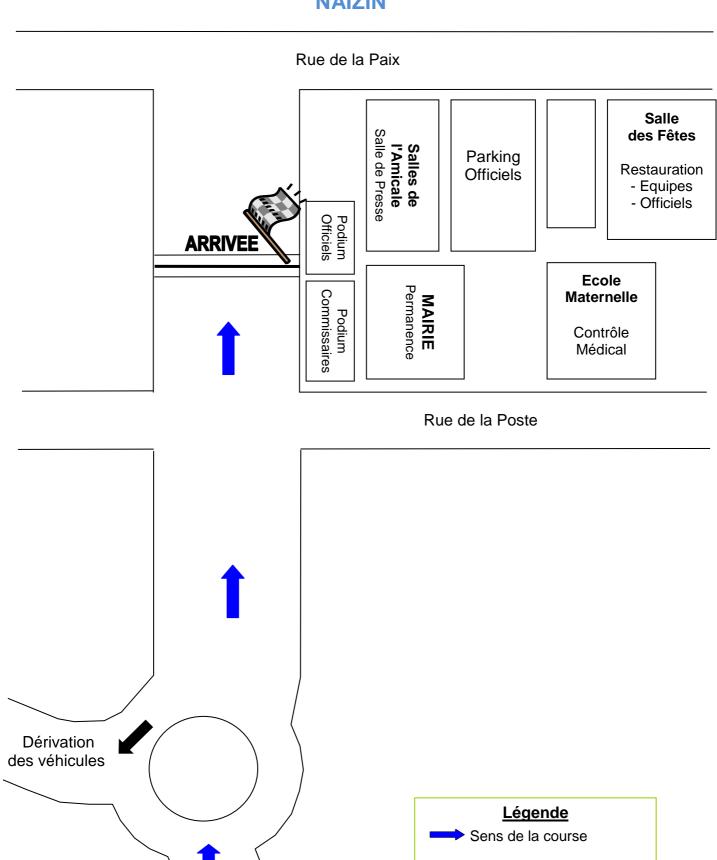
Parcours du contre la montre

Déviation des directeurs sportifs pour rejoindre le départ.





ZONE D'ARRIVEE DU CONTRE LA MONTRE NAIZIN





3^e ETAPE : PLUMELIAU - LOCMINE

96,500 km

13 h 30 : Permanence de départ : salle multifonctions

13 h 45 : Rassemblement, signature des coureurs.

Présentation des leaders de l'épreuve.

14 h 00 : Appel des coureurs. Contrôle des développements.

14 h 30 : Départ de Pluméliau en présence de M. Le Maire.

16 h 00 : Arrivée sur le circuit de Locminé.

Premier passage sous la banderole pour parcourir 5 fois un circuit

long de 6,800 km.

16 h 50 : Arrivée des coureurs.

Dérivation des voitures des Directeurs sportifs (200 mètres avant la ligne d'arrivée, à gauche).

16 h 55 : Protocole officiel

Permanence d'arrivée : Restaurant Scolaire (près de la Salle des Fêtes).

Salle de Presse : Restaurant Scolaire (près de la Salle des Fêtes).

Douches - Vestiaires : Stade Municipal

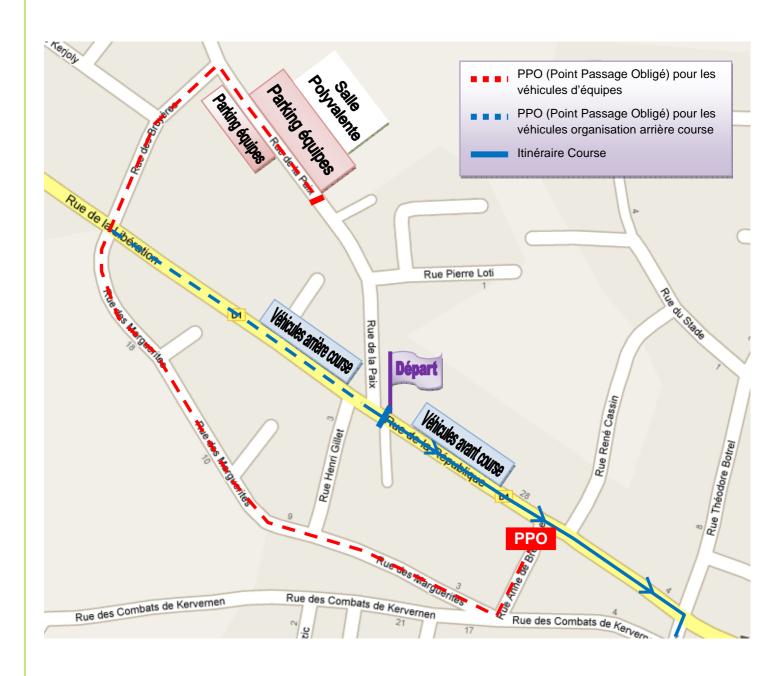
Contrôle médical : Hôtel-Restaurant L'Argoat (proximité ligne d'arrivée)

18 h 00 : Apéritif d'honneur, Salle des fêtes.

Remise des Récompenses et Trophées aux équipes et coureurs, avec la proclamation de tous les classements.



ZONE DE DEPART PLUMELIAU





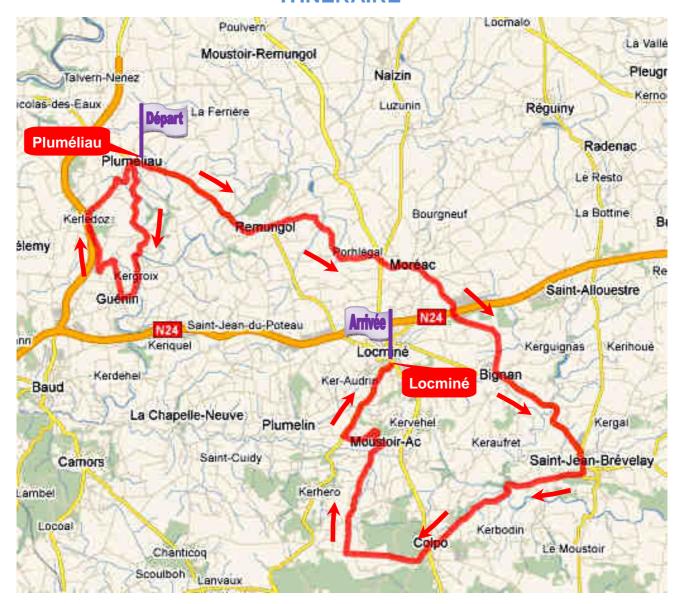
PLUMELIAU - LOCMINE

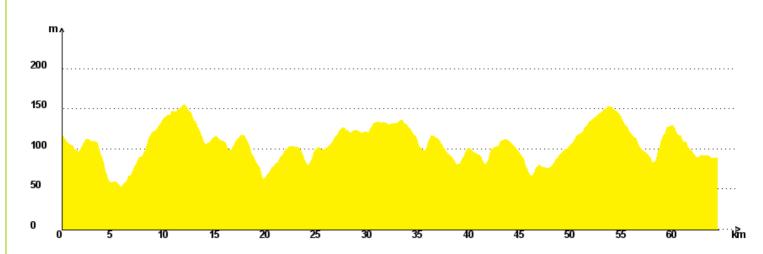
Route	Itinéraire	Km parcourus	Km à parcourir	Horaires Passage	
		parcourus	parcourn	40 km/h	42 km/h
	PLUMELIAU, Départ Fictif rue de la République				
	Neutralisation de 1,000 km				
	PLUMELIAU, Départ réel panneau sortie Pluméliau	0,000	96,500	14:30	14:30
С	Direction Guénin, à droite	0,300	96,200	14:30	14:30
С	Kerjegu	0,600	95,900	14:30	14:30
С	Kergroix	5,300	91,200	14:37	14:37
D197	GUENIN, traversée d'agglomération, direct. Pluméliau	6,200	90,300	14:39	14:38
C12	L'hermittage	7,500	89,000	14:41	14:40
C12	Kerchassic - Langroix (à droite) 2e Cat	8,600	87,900	14:42	14:42
C12	Passage derrière le restaurant Le Dauphin (à droite)	9,100	87,400	14:43	14:43
D203	Rond-point de Kerledoz (à droite)	10,400	86,100	14:45	14:44
D203	PLUMELIAU, rue des Fontaines S/	13,600	82,900	14:50	14:49
D203	PLUMELIAU, contournement de l'église, puis à droite	13,800	82,700	14:50	14:49
D1	REMUNGOL, traversée d'agglomération	19,900	76,600	14:59	14:58
С	Le Bâtiment (à droite, direction Moréac)	21,200	75,300	15:01	15:00
С	Porh Le Gal (traversée de la D767)	26,000	70,500	15:09	15:07
D181	MOREAC, entrée d'agglomération	26,900	69,600	15:10	15:08
D181	MOREAC, église à droite, puis à gauche	27,500	69,000	15:11	15:09
D181	MOREAC, rue de la Fontaine à droite, direct. Le Barderff	27,900	68,600	15:11	15:09
D181	Le Barderff (Passage sur la RN 24)	29,900	66,600	15:14	15:12
D181	BIGNAN, entrée d'agglomération	33,700	62,800	15:20	15:18
D181	BIGNAN, mairie puis à l'église, direction St Jean 🛕 2e Cat	34,100	62,400	15:21	15:18
D1	BIGNAN, rond-point sortie d'agglo. (tout droit)	34,500	62,000	15:21	15:19
D1	ST JEAN BREVELAY, entrée agglo. rond-point (à droite)	39,100	57,400	15:28	15:25
D778B	ST JEAN BREVELAY, rond-point rue J. Bayon (à droite)	40,000	56,500	15:30	15:27
D115	COLPO, Traversée de la localité (à gauche, direct. Vannes)	47,500	49,000	15:41	15:37
D115	COLPO, Passage sous la D767 (rond-point tout droit)	48,000	48,500	15:42	15:38
D28	Ker Henriette (à droite)	48,600	47,900	15:42	15:39
D115	Croix de Bois (à droite, direction Moustoir-Ac)	51,400	45,100	15:47	15:43
С	Pontuel (à droite, direction Moustoir-Ac)	55,800	40,700	15:53	15:49
D318	MOUSTOIR-AC, entrée d'agglomération	56,200	40,300	15:54	15:50
D318	MOUSTOIR-AC, centre (à gauche, direction Penmené)	56,500	40,000	15:54	15:50
С	MOUSTOIR-AC, sortie de localité 1e Cat	56,900	39,600	15:55	15:51
С	Penmené (à droite, direction Locminé)	58,800	37,700	15:58	15:54
D16	LOCMINE, entrée sur le circuit final	62,000	34,500	16:03	15:58
	5 tours de 6 km 800 à effectuer				
	1 ^{er} Passage sur la ligne d'arrivée	62,500	34,000	16:03	15:59
	2 ^e Passage sur la ligne d'arrivée	69,300	27,200	16:13	16:09
	3 ^e Passage sur la ligne d'arrivée	76,100	20,400	16:24	16:18
	4 ^e Passage sur la ligne d'arrivée	82,900	13,600	16:34	16:28
	5 ^e Passage sur la ligne d'arrivée	89,700	6,800	16:44	16:38
D16	ARRIVEE jugée Place Anne de Bretagne	96,500	0,000	16:54	16:47



PLUMELIAU - LOCMINE

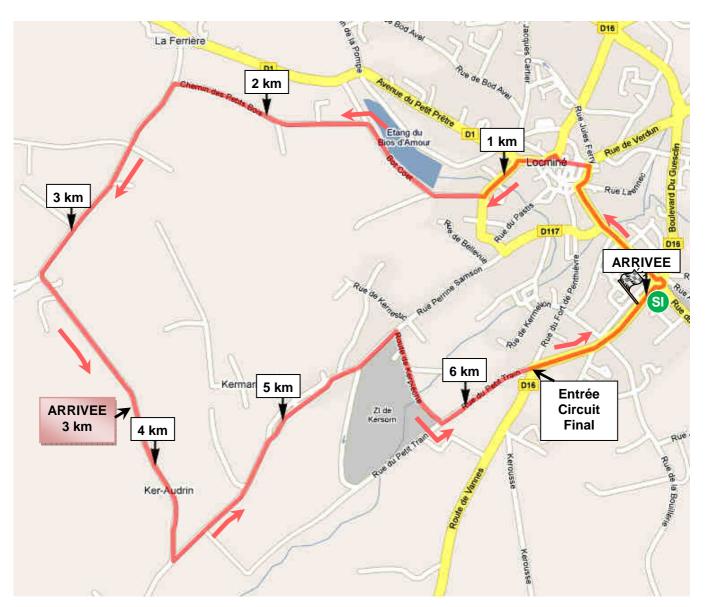
ITINERAIRE

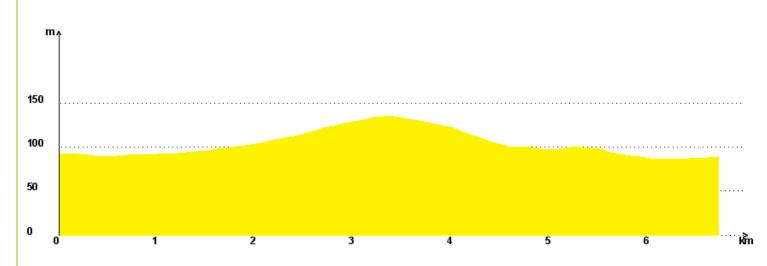




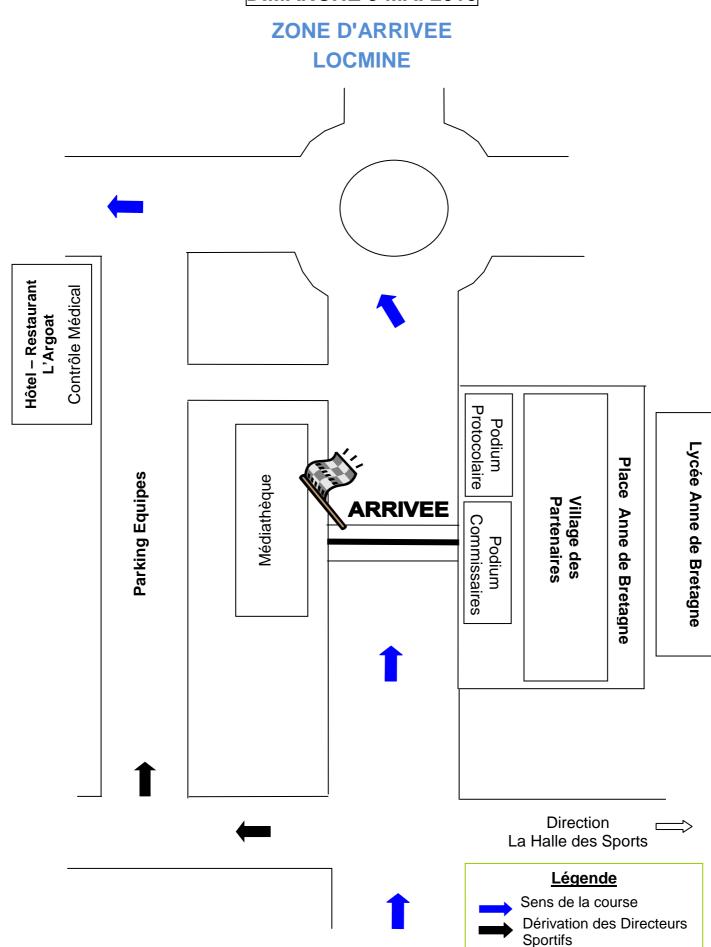


CIRCUIT FINAL DE LOCMINE (6,800 km)











DOTATIONS

	1 ^{ère} étape 910 € / 20	2 ^{ème} étape 645 € / 20	3 ^{ème} étape 910 € / 20	Général Individuel 1215 € / 20
1	175 €	100 €	175 €	200 €
2	100 €	75 €	100 €	150 €
3	75 €	50 €	75 €	125 €
4	60€	40 €	60 €	100 €
5	50€	30 €	50 €	90 €
6	50€	30 €	50 €	80€
7	50€	30 €	50 €	70 €
8	50€	30 €	50 €	60€
9	50€	30 €	50 €	50 €
10	50€	30 €	50 €	40 €
11	20 €	20 €	20 €	30 €
12	20 €	20 €	20 €	30 €
13	20 €	20 €	20 €	30 €
14	20 €	20 €	20 €	30 €
15	20 €	20 €	20 €	30 €
16	20 €	20 €	20 €	20 €
17	20 €	20 €	20 €	20 €
18	20 €	20 €	20 €	20 €
19	20 €	20 €	20 €	20 €
20	20 €	20 €	20 €	20 €

CLASSEMENTS ANNEXES

	PAR POINTS 274 € / 5	GRIMPEUR 274 € / 5	DOLMEN 274 € / 5	JEUNES 274 € / 5	COMBINE 274 € / 5	EQUIPES 305 € / 5
1	91 €	91 €	91 €	91 €	91 €	122 €
2	69 €	69 €	69 €	69 €	69 €	76 €
3	53 €	53€	53 €	53€	53 €	46 €
4	38 €	38 €	38 €	38 €	38 €	38 €
5	23 €	23 €	23 €	23 €	23 €	23 €

Les prix de ces six classements seront réglés par courrier par les organisateurs. Responsable : Annie LE DAIN, Trésorière Générale



LISTE DES HÔPITAUX

■ Hôpital CHUBERT - VANNES (Centre Hospitalier Bretagne Atlantique) 20 boulevard Général Maurice Guillaudot (près de la gare SNCF) 56000 VANNES

Téléphone : 02 97 01 41 41 (Accueil) 02 97 01 41 30 (Urgences)

■ Centre Hospitalier de PONTIVY

Place Ernest Jan 56300 PONTIVY

Téléphone: 02 97 28 40 40 (Accueil)

COMITE D'ORGANISATION

TROPHEE CENTRE MORBIHAN

BP 70945 56509 LOCMINE CEDEX FRANCE

Fax: +33 (0)2 97 60 00 92

E-mail: tropheecentremorbihan@orange.fr

> Président du comité d'organisation Mobile : + 33 (0)6 75 65 53 22

Patrick GUEGAN

Vice-président, délégué à l'organisation

Mobile: + 33 (0)6 24 63 27 35

Christian JOSSO

Vice-président, délégué aux relations publiques

Mobile: + 33 (0)6 76 59 88 53



LES CLASSEMENTS

MAILLOTS DE LEADER



GENERAL PAR POINTS



MEILLEUR GRIMPEUR



MEILLEUR JEUNE







COMBINE



CLASSEMENT PAR EQUIPES

Hôtel - Restaurant L'Argoat

LES TROPHEES

MEILLEUR BRETON

SOUVENIR

Francis ROUSSELLE











